

Conférence de presse Nucléaire: Pas de prolongation!



Lundi 1er décembre 2014 à 11h15 Vatter Business Center - Bärenplatz 2, Berne 3e ét. salle Julie Bondeli

4 exposés de 7 minutes chacun :

Pas de Stratégie énergétique sans limitation de la durée d'exploitation des centrales nucléaires.

Mme Erica HENNEQUIN

Députée au Parlement jurassien, Présidente de l'association Sortir du nucléaire, Courgenay (JU) 079 294 17 57 erica.hennequin@perso.ch

Malaise à l'Inspection fédérale de la sécurité nucléaire IFSN

M. Ilias PANCHARD

Co-Président des Jeunes Vert-e-s Suisse, membre du comité de l'association Sortir du nucléaire, Chavannes-Près-Renens (VD) 079 922 63 31 ilias.panchard@gmail.com

Mise en danger de la Suisse et légèreté fautive des responsables politiques

M. Philippe de ROUGEMONT

Secrétaire général de l'association Sortir du nucléaire, Genève 076 517 00 20 pdr@sortirdunucleaire.ch

Intégration d'une nouvelle politique énergétique

M. Kaspar SCHULER

Directeur de l'Alliance Non au nucléaire, Zürich 079 702 86 52 kaspar.schuler@atomausstieg.ch

Sortir du nucléaire est une association reconnue d'utilité publique, non affiliée à un parti politique, active depuis 1989 en Suisse romande.

Association Sortir du nucléaire www.sortirdunucleaire.ch CP 9 1211 Genève 7

Association membre de

Alliance Suisse Non au nucléaire <u>www.non-au-nucleaire.ch</u>
Réseau francophone Sortir du Nucléaire <u>www.sortirdunucleaire.org</u>
World Information Service on Energy www.wiseinternational.org



Les centrales nucléaires sûres n'existent pas!

Exposé de Mme Erica HENNEQUIN Présidente de l'association Sortir du nucléaire, Courgenay (JU)

Députée au Parlement jurassien 079 294 17 57 erica.hennequin@perso.ch

Le crédo actuel du Conseil fédéral est le suivant : Aussi longtemps qu'elles sont jugées sûres, l'exploitation des centrales nucléaires reste illimitée.

Cela conduit à se demander ce qu'est une centrale sûre. C'est fondamental pour une technologie qui, en cas de défaillance, pourrait rendre inhabitable tout le plateau suisse.

Prenons le cas de Mühleberg. Mise en service en 1972, à l'époque des 2CV, rappelons-le, elle a été construite pour une trentaine d'année. Elle a obtenu une prolongation d'autorisation d'exploitation à condition de faire des travaux extrêmement coûteux exigés par l'IFSN. En effet, le manteau du cœur de la centrale est fissuré. Quelques autres centrales de conception similaire dans le monde et présentant un défaut à peu près un analogue ont, elles, été démantelées (Würgassen, All). Les exploitants de Mühleberg ont préféré annoncer une date de fermeture, plutôt que de réaliser ces travaux de plusieurs centaines de millions de francs. En fait, ils ont décidé de réaliser des travaux supplémentaires d'une quinzaine de millions en plus des 30 qu'elles investissent chaque année dans la centrale des BKW. Les travaux nécessaires ne sont donc pas réalisés ce qui la maintiendra dans un état de fragilité jusqu'à sa fermeture.

Plus globalement, le vieillissement rend les centrales nucléaires de plus en plus dangereuses. Les rééquipements n'améliorent que très partiellement la sécurité.

Les matériaux et les composants de toute installation technique fatiguent et deviennent plus fragiles avec l'âge. Il y a par exemple des phénomènes de corrosion des matériaux qui peuvent provoquer des fissures. Le vieillissement conduit à une perte d'étanchéité et à une usure des éléments électrotechniques, ce qui augmente le risque d'incendie. Le taux de défaillance et le risque d'accident augmentent par conséquent drastiquement avec l'âge.

Lors de la mise en service d'une centrale nucléaire, il y a un risque élevé d'incidents du fait de « maladies d'enfance » et de la manipulation encore inconnue des installations.

<u>La deuxième phase</u> constitue la situation la plus sûre, les premiers incidents ont déjà eu lieu et la fatigue n'a pas encore gagné les matériaux.

<u>La phase la plus dangereuse</u>, que nous vivons actuellement, caractérise la fin de vie lorsque le taux de pannes des composants augmente continuellement. L'expérience montre que dans les centrales nucléaires la troisième phase commence après environ 20 ans de fonctionnement et qu'après 40 ans de fonctionnement les incidents et les accidents augmentent drastiquement.

Trois des cinq réacteurs nucléaires suisses sont depuis longtemps dans cette phase 3. Il s'agit des réacteurs de Beznau 1 et 2, et de Mühleberg. Dans une centrale nucléaire, l'effet du vieillissement est bien plus drastique que dans d'autres installations industrielles ; les

matériaux et les composants ne sont pas seulement soumis à des pressions et des températures élevées, mais aussi à une forte radioactivité. Il est connu que la bombardement neutronique (radioactivité) se produisant à l'intérieur de la cuve à des effets nocifs sur les matériaux, qu'elle les dessèche et les rend cassants. La cause se trouve dans les modifications du réseau cristallin des matériaux du fait de l'impact des neutrons sur les atomes de fer. Cet effet peut causer des défauts plus importants comme des fissures qui peuvent se creuser dans le dôme de confinement du réacteur comme c'est le cas à Beznau. Dans la centrale de Mühleberg, les fissures ne sont pas observées dans le confinement, mais dans le manteau du cœur du réacteur qui entoure immédiatement le combustible nucléaire. Dans la centrale de Beznau, les fissures font qu'en cas d'incident le confinement peut éventuellement ne plus remplir son rôle. Mais il y a pire, si du fait de la fatigue du matériel une fuite se produit dans le circuit de refroidissement primaire, cela peut produire une fusion du cœur par défaillance du refroidissement.

Fukushima 1 était une centrale nucléaire déclarée sûre, jusqu'à la catastrophe du 11 mars 2011.

Retenir l'enseignement de Fukushima et faire honneur à ses victimes, passées et à venir, c'est sortir de l'arrogance, reconnaître l'impossibilité d'atteindre une sécurité 100% et pour cette raison précise, décider la mise hors service des 3 plus vieux réacteurs en activité sur le plateau suisse, comme le réclame notre pétition "Arrêtez Beznau et Mühleberg de toute urgence!"

Nous attendons que le Conseil national fasse prévaloir le principe de précaution et de responsabilité et prenne les mesures nécessaires pour ne pas exposer la population et l'intégrité du pays à des risques insupportables

Berne, 1.12.14/EH et SvS

Association Sortir du nucléaire www.sortirdunucleaire.ch CP 9 1211 Genève 7

Association membre de

Alliance Suisse Non au nucléaire <u>www.non-au-nucleaire.ch</u>
Réseau francophone Sortir du Nucléaire <u>www.sortirdunucleaire.org</u>
World Information Service on Energy www.wiseinternational.org



Nucléaire: Malaise à l'Inspection fédérale de la sécurtié nucléaire

Exposé de M. **Ilias Panchard**, membre du comité de Sortir du nucléaire, Co-président des Jeunes Vert-e-s Suisse 079 922 63 31 ilias.panchard@gmail.com

À l'heure où le parlement débat de la sortie du nucléaire et détaille sa stratégie énergétique pour les prochaines décennies, il est opportun de se demander qui est réellement responsable de la sécurité des centrales nucléaires et de questionner le rôle des différents acteurs. Qui plus est alors que ce même parlement semble prêt à prolonger la durée de vie des centrales à plus de 60 ans.

L'inspection fédérale de la sécurité nucléaire (IFSN), soumis à la surveillance du Conseil fédéral, est responsable de la sécurité des centrales nucléaires. Hélas son indépendance et le bien-fondé de ses décisions laissent songeur. De plus, les différents acteurs se renvoient la balle de la responsabilité, un véritable « ping-pong à quatre ». Le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) n'assume pas ses responsabilités politiques et les renvoient vers l'IFSN. Ce dernier s'en remet au DETEC et au Conseil fédéral, organe censé le surveiller. La justice renvoie vers l'IFSN et ne considère pas être apte à décider de limiter l'exploitation d'une centrale. Enfin les exploitants des centrales renvoient vers l'IFSN et tentent de limiter au maximum les travaux d'entretien.

La sureté nucléaire en Suisse dépend de la crédibilité et l'indépendance de l'IFSN. Les personnes critiques du nucléaire n'y sont pas représentées et le revenu de ses membres y est insuffisant, ce qui les oblige à exercer une activité professionnelle à côté. Leur indépendance est ainsi loin d'être garantie. Il est temps d'avoir une personnalité sceptique envers l'industrie nucléaire à la présidence de l'IFSN, sa crédibilité s'en trouverait renforcée. Martin Neukom, ancien président des Jeunes Verts et ingénieur spécialiste du photovoltaïque, avait fait acte de candidature dans ce sens en 2011.

Depuis l'accident nucléaire de Fukushima, l'IFSN communique tardivement et selon un calendrier politique. Les exemples sont nombreux. Le 14 août dernier, un arrêt d'urgence du réacteur s'est produit dans la centrale nucléaire de Mühleberg. L'IFSN a attendu le 22 novembre, soit le lendemain de sa conférence de presse concernant les mesures de sécurité de la centrale, pour publier l'information en ligne. L'inspection doit absolument, comme c'était le cas avant Fukushima, annoncer publiquement les éventuels incidents dans un délai de vingt-quatre heures. Dans un domaine aussi sensible et potentiellement dangereux pour le pays que le nucléaire, la transparence doit être la règle. Il est totalement inacceptable que l'IFSN camoufle des incidents.

Certaines positions de l'IFSN remettent en cause tant la qualité de son expertise scientifique que son indépendance. En effet, avant Fukushima l'inspection considérait que la durée de vie maximale d'une centrale devait être de 40 années. Or, suite aux débats actuels en commission de l'énergie, l'inspection considère maintenant que leur durée de vie peut être prolongée à 60 ans, si ce n'est plus. Ce changement majeur, maintenant la voie à une durée de vie quasi illimitée de centrales déjà vieillissantes, illustre sans commune mesure le manque de crédibilité de l'IFSN. Les intérêts économiques importent plus que la sécurité des citoyens et notre avenir énergétique à long terme.

L'exemple récent de Mühleberg permet aussi de comprendre le poids des exploitants et l'absence de prise en compte du risque par l'IFSN. Suite à la décision du Tribunal fédéral, les forces motrices bernoises ont obtenu une durée d'exploitation illimitée. L'IFSN a listé les travaux de maintenance devant être effectués dans la centrale. Jugeant l'investissement trop important, les FMB ont annoncé la fermeture de la centrale d'ici 2019, négociant au passage les travaux à effectuer. Ce marchandage est scandaleux, c'est au

département de Doris Leuthard d'intervenir sur cette question avant qu'un accident ne survienne, au lieu de laisser l'IFSN faire la loi. Sous pression, l'IFSN va édicter de nouvelles mesures début 2015, mais rien ne garantit la sécurité de la centrale d'ici là.

Je me rappelle que lors de sa délibération sur le cas Mühleberg, le juge-rapporteur du Tribunal fédéral, Hans Georg Seiler, avait déclaré « en matière d'énergie nucléaire, la législation fédérale n'impose pas le risque zéro ». Hélas, à Mühleberg le risque sanitaire s'avère bien plus important.

Le cas de la centrale de Mühleberg illustre le fait que, bien que cela paraisse insensé et effrayant, personne ne peut imposer l'arrêt rapide d'une centrale nucléaire qui ne respecte pas la mise en oeuvre des injonctions de l'IFSN. Même en cas de risques avérés pour la population, les recours restant possibles, la décision finale peut prendre un certain temps, aux dépens de la sécurité collective. Cette absence de réel pouvoir décisionnel est une illustration de plus de ce « ping-pong des responsabilités », aucun organisme ne voulant assumer son rôle en défendant la collectivité plutôt que les juteux intérêts économiques des exploitants.

Il est scandaleux qu'une centrale nucléaire puisse continuer à fonctionner alors que ses exploitants refusent de mettre en oeuvre les exigences de l'IFSN, représentant par conséquent un danger réel et imminent pour la population et l'économie suisse.

Les récents élargissements des périmètres de distribution de pastilles d'iode montre bien que les autorités n'excluent pas qu'un accident nucléaire puisse survenir. Ces risques réels aux conséquences potentiellement catastrophiques, soulignés par mes collègues, doivent maintenant mener à des décisions politiques courageuses.

La sortie du nucléaire risque d'être retardée par le parlement, sous pression des lobbys pro-nucléaire. Personne n'ose prendre ses responsabilités étant donné les enjeux économiques importants et les différents acteurs ne cessent de se renvoyer la balle.

La question est de savoir si l'on est prêt à accepter les conséquences d'un éventuel accident nucléaire ou pas. Ce sera au Parlement et par défaut au peuple d'y répondre.



<u>Mise en danger de la Suisse</u> <u>et légèreté fautive des responsables politique</u>

Exposé de M. **Philippe de Rougemont**, Secrétaire général de Sortir du nucléaire 076 517 00 20 pdr@sortirdunucleaire.ch

Une catastrophe nucléaire en Suisse serait 10 fois plus grave qu'elle ne l'a été pour l'Ukraine (Tchernobyl) et pour le Japon (Fukushima), vue la taille du pays et le nombre élevé de réacteurs en regard du territoire. Ce texte fait le point sur l'ampleur d'un dommage grave en cas d'accident nucléaire majeur en Suisse et se base sur le rapport de 1995 *Katanos* de l'Office fédéral de la protection civile (actuellement Office de protection de la population).

Ampleur d'un dommage potentiel en Suisse

Un risque majeur mènerait, avec une zone d'exclusion de 30 km autour de la centrale, à une perte de 2800 km2 du territoire national, soit près de 7% du territoire national (0,4% au Japon, 0,5% en Ukraine).

Sur les 30 pays équipés de centrales nucléaires, la Suisse fait partie avec 3 autres pays (Pays-Bas, Belgique, Slovénie) de ceux qui sont le plus vulnérables eu égard à la proportion de territoire impacté en cas de catastrophe. Avec ses 5 réacteurs, la Suisse est encore en quatrième position des pays ayant le plus de réacteurs par unité de surface. En considérant que la Suisse est le seul pays ayant une centrale nucléaire à moins de 15km de sa capitale, la Suisse risque jusqu'à sa survie politique concernant sa survie politique. La Suisse est le pays le plus vulnérable au monde parmi ceux qui sont équipés de centrales nucléaires. Ces classements montrent la vulnérabilité de la Suisse et de la Belgique en regard des autres pays en cas d'accident majeur sur leurs territoires respectifs. On attend logiquement de ces pays qu'ils aient un niveau de sécurité nucléaire supérieur aux autres pays et en tous cas supérieur aux exigences émises par l'AIEA.

Travaux de l'Office de protection de la population

Cet office a produit trois rapports notables. Le rapport *Katanos* (1995 – 76 p.), le rapport *Katarisk* (2003 – 83 p.), et *Catastrophes et situations d'urgence en Suisse – Rapport sur la gestion des risques* (2012 – 180 p). Le rapport Katanos de l'Office de la protection civile (1995) est le moins restrictif dans l'étendue géographique étudiée. Il montre qu'un accident nucléaire majeur en Suisse aurait des conséquences catastrophiques pour le pays.¹

- Entre 100'000 et 500'000 blessés (irradiés p.72),
- Plus de 1'000'000 personnes évacuées (p.73),
- Une détérioration des conditions d'existence sur au moins un tiers du territoire national, voire sur la totalité (41'000 km2 p. 75),
- Des dommages matériels oscillant entre 100 et 500 milliards (valeurs Francs 1993 p. 76),
- Un coût total pouvant dépasser les 4000 milliards (valeurs Francs 1993 p. 77).

Provisions en cas de catastrophe

Selon la loi sur la responsabilité civile en matière nucléaire, art 11, les exploitants assurent les centrales pour un montant de 300 millions.

Selon l'ordonnance sur la responsabilité civile en matière nucléaire, art 8, un fonds pour dommage nucléaire est instauré. Sa valeur est de 458 mio au 31 déc. 2013 et il croit d'environ 9 millions par année. ² Selon l'art. 12 de la loi sur la responsabilité civile en matière nucléaire, la Confédération couvre la personne responsable d'un dommage nucléaire à concurrence d'un milliard de Francs.

¹ Office fédéral de la protection civile, *Katanos : Catastrophes et situations d'urgence en Suisse : une analyse comparative*, 1995, 77 p.

² http://www.admin.ch/opc/fr/federal-gazette/2014/3135.pdf

Les sommes prévues sont très éloignées de ce que coûterait un dommage nucléaire en Suisse. La collectivité prendrait-elle en charge ces montants ? Les chiffres suivants permettent une comparaison:

- Le budget 2014 de la Confédération se monte à 66 milliards.³ Une catastrophe nucléaire représenterait 61 fois le budget de la Confédération de 2013.
- La dette publique (Confédération, Canton Commune) équivalait à près de 220 milliards en 2013. Une catastrophe nucléaire multiplierait la dette publique d'un facteur 19.
- La fortune immobilière des Suisses se montait en 2012 à 1'653 milliards, grevée d'une dette hypothécaire de 689 milliards.⁴

L'acceptabilité d'un risque est en grande partie dépendante à son indemnisation. L'équation « acceptation car indemnisation » est pourtant caduque, car en cas d'accident nucléaire majeur, les exploitants des centrales nucléaires et les autorités fédérales seraient dans l'impossibilité de faire face du fait de l'ampleur du dégât économique et de la quantité des parties lésées à indemniser.

Négligence fautive face au risque majeur couru par le pays.

4'200 milliards de pertes pour 8'000'000 d'habitants, cela ferait une facture de 500'000 francs par habitant en cas d'accident majeur (hors inflation depuis 1995). A comparer au coût par habitant en cas de sortie du nucléaire brandi par l'UDC: 750 francs. Une attitude réellement patriotique consisterait pour ce parti à exiger la fermeture des centrales nucléaires sans tarder, quel qu'en soit le coût.

Les dégâts que nous risquons avec le maintien en activité des centrales nucléaires sont au moins équivalents voir supérieurs à ce que la Suisse risquait si elle faisait face a une invasion armée. Si la Suisse avait une armée à ses frontières prête a attaquer est-ce que l'on argumenterait au Conseil national sur le coût de la défense militaire ?

Dans les faits, ce sera aux habitants de subir la plupart des coûts de leur déplacement forcé, du risque sanitaire, de la perte de valeur de leurs biens immobiliers. Leur implantation dans les parties de la Suisse les moins touchées se fera de façon difficile, pour les personnes déplacées comme pour les personnes devant les accueillir.

Recommandations aux membres élus du Conseil national

Sortir du nucléaire a envoyé à tous les élus au Conseil national ses recommandations pour réduire le facteur de risque nucléaire auquel le pays est exposé.

Votez oui à l'initiative « Sortir du nucléaire »

Subsidiairement votez oui à la proposition Chopard et oui à la proposition individuelle van Singer.

Association Sortir du nucléaire www.sortirdunucleaire.ch
CP 9 1211 Genève 7

Association membre de

Alliance Suisse Non au nucléaire <u>www.non-au-nucleaire.ch</u>
Réseau francophone Sortir du Nucléaire <u>www.sortirdunucleaire.org</u>
World Information Service on Energy www.wiseinternational.org

Administration fédérale des finances, Rapport budget 2014 (août 2013) http://www.efv.admin.ch/f/downloads/finanzberichterstattung/budget/2014/VA14_Band_1_f.pdf Source Banque Nationale Suisse, « Compte patrimoine des ménages »

http://www.snb.ch/ext/stats/wph/pdf/fr/Verm_priv_Haush_T.pdf



Berne, le 1 décembre 2014

Conférence de presse du Sortir du Nucléaire

Intégration des revendications dans la politique énergétique

Exposé de Kaspar Schuler, directeur de l'Alliance « Non au nucléaire »

- L'énergie nucléaire est un risque que nous devons absolument cesser de prendre.
- Limiter la durée d'exploitation fait sens tant du point de vue de la sûreté que de la politique énergétique. Cela permet aussi d'augmenter la sécurité de la planification et des investissements.

Ces éléments sont essentiels, car les exploitants des centrales nucléaires continuent d'entonner la vieille antienne de l'impossibilité d'un approvisionnement électrique écologique de la Suisse et de s'opposer mordicus à limiter la durée d'exploitation des centrales.

Les associations économiques reconnaissent la faisabilité de la sortie du nucléaire

Il est possible de sortir des grands risques sans détruire la nature et sans centrales nucléaires. C'est ce qu'a retenu le Trialogue Energie Suisse⁵ en toute sobriété consensuelle le 23.08.2013 après plusieurs mois de débat sur le projet du Conseil fédéral : « Les discussions dans les groupes de spécialistes ont montré que la Stratégie énergétique 2050 est considérée comme faisable d'un pur point de vue technique. » (page 13) Des représentants de 12 associations économiques y ont participé⁶ et ont constaté : « Les hypothèses de base du projet mis en consultation semblent actuellement plausibles. » (page 27) Et tout cela sans nucléaire : « L'énergie nucléaire a d'amblée été exclue des discussions, car elle ne constitue pas une option dans le cadre de la Stratégie énergétique 2050. » (page 2) Les différences d'approches de l'expansion de l'énergie éolienne et solaire y sont aussi retenues : « Les approches des organisations écologistes tendent à une expansion plus rapide que ce que prévoit la Confédération et s'orientent d'après les potentiels disponibles, les nécessités de la politique climatique et les installations effectivement construites. » (page 6)

La réalité montre que la transition énergétique est réalisable plus rapidement que prévu par l'OFEN. Elle devance de loin les pronostics hésitants de la Confédération. La Stratégie énergétique de la Confédération vise à augmenter la production d'énergie renouvelable de 4.4 TWh d'ici 2020. 2.7 TWh/a ont déjà été réalisés. A cela s'ajoutent 6.75 TWh de production annuelle de l'ensemble de la RPC⁷. Cela donne une expansion prévisible de la production des nouvelles⁸ énergies renouvelables de 9.45 TWh/a. Pour comparer, les 3 centrales de Mühleberg et Beznau 1

⁵ http://www.energietrialog.ch/cm_data/Trialog_Schlussbericht_Summary_20130823_FR.pdf

⁶ Agence pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique (A EE), Association Suisse des Télécommunications (asut), economiesuisse, Canton d'Argovie, Conférence des directeurs cantonaux de l'énergie (EnDK), Union Pétrolière (UP), Greenpeace Suisse, Gruppe Grosser Stromkunden (GGS), swisscleantech (SCA), Société suisse des ingénieurs et des architectes (SIA), Fédération de l'industrie des machines, de l'électricité et des métaux (Swissmem), Association Suisse de l'Industrie Gazière (ASIG), Association des entreprises électriques suisses (AES) et le WWF Suisse

Cockpit RPC du 01.10.2014 : installations pas encore réalisées avec préavis positifs (photovoltaïque, éolien, biomasse et géothermie) de 2'785 TWh/a, plus 3'966 TWh/a sur liste d'attente.

⁸ sans expansion de l'hydraulique

et 2 produisent ensemble 8.5 TWh/a. En appliquant avec conséquences les mesures d'expansion de la production électrique renouvelable et d'efficience énergétique, il est possible d'arrêter les 5 centrales nucléaires suisses d'ici 2025⁹. D'ici 2050, la totalité de l'approvisionnement énergétique de la Suisse sera 100 % renouvelable et pratiquement exempte de CO2.

Sécurité de la planification et des investissements pour tous les acteurs

Si la durée de fonctionnement des centrales nucléaires est limitée de façon contraignante et qu'elles sont arrêtées progressivement, cela constitue une sécurité en matière de planification et d'investissement pour les entreprises électriques et tous les autres acteurs du secteur de l'énergie. Tout le monde sait ainsi jusqu'à quand il faut remplacer la production de quelle quantité d'électricité. Il ne faut ni prévoir trop de promotion des renouvelables ni des atteintes excessives à la nature. L'actuel vol sans visibilité aurait une fin. Le Trialogue Energie Suisse le reconnaît aussi : « L'application de la Stratégie énergétique nécessite la création de conditions-cadres fiables aussi importantes pour des entreprises voulant investir que pour les ménages privés et les acheteurs de biens de consommation ayant une longue durée de vie. » (page 13) Une transition énergétique conçue de façon complète comporte donc aussi une limitation de la durée de fonctionnement.

La Commission de l'énergie du Conseil national (CEATE-N) a fait la moitié du chemin

Cela n'intéresse que peu la CEATE-N. Ses propositions majoritaires ne comportent pas de sortie du nucléaire. Il y a bien la mention de l'interdiction de construire de nouvelles centrales, mais aucune logique de limitation contraignante du fonctionnement des 5 réacteurs existants. Et l'introduction d'étapes décennales intégrées dans des « Concept d'exploitation à long terme pour les centrales nucléaires » qui devraient être liées à des exigences de sûreté croissantes (nommées « sécurité renforcée »). Cette proposition majoritaire génère une plus-value par rapport à aujourd'hui (avec des durées de fonctionnement illimitées), mais maintient de grandes marges d'interprétation de la durée et des techniques de sécurité. La transition énergétique ne fait ainsi que la moitié du chemin.

La partie adverse (p. ex. Axpo, Swisselectric) lance pourtant une contre-offensive. Le concept d'exploitation à long terme pour les centrales nucléaires, la sécurité renforcée et même l'interdiction de nouvelle construction comme l'interdiction du retraitement de combustible nucléaire irradié sont fortement attaqués et sous le feu de propositions de minorité. Cette dernière constitue le sommet de l'absurdité, l'actuel moratoire sur le retraitement s'étant avéré indispensable comme le montre la résiliation par Axpo et d'Alpiq de leurs contrats avec le complexe nucléaire de Mayak (Russie). Les exploitants des centrales suisses attaquent dans toutes les directions dans une sorte de fureur antique.

On dirait que les grands de l'industrie électrique suivent la même stratégie qu'après la catastrophe de Tchernobyl, l'attentisme. Ceci dans la conviction perfide que le public n'a pas de conscience à long terme des risques du nucléaire et que les attitudes de rejet peuvent être progressivement changées. Ces milieux ont oublié l'existence de l'Alliance « Non au nucléaire ». Nos 38 organisations membres (voir l'invitation à la conférence de presse) qui sont aussi ecclésiastiques, médicales ou syndicales ne lâchent pas prise. C'est ce que montrent aussi les nombreuses activités devant et derrière les coulisses de la scène politique.

Nos demandes aux Parlementaires du Conseil National

 Les modifications à la RPC proposées par la CEATE-N sont une amélioration nécessaire à l'erreur de vouloir rallonger de plus en plus la durée de fonctionnement des centrales nucléaires. Il faut les approuver.

⁹ Voir à ce sujet le scénario général « Energy (R)evolution Switzerland » de Greenpeace Suisse : http://www.greenpeace.org/switzerland/fr/publications/documents/revolution-energetique/

Et les compléter par une limitation de la durée de fonctionnement:

- **L'initiative Sortir du nucléaire** lancée par les Verts et soutenue par 25¹⁰ organisations s'approche beaucoup des 40 ans nécessaires du point de vue de sécurité technique. Cette initiative demande d'arrêter les centrales nucléaires après 45 ans de fonctionnement¹¹, avec une disposition spécifique pour la plus ancienne, celle de Beznau 1. Il serait très sensé que le Conseil national la soutienne. Elle donne la logique nécessaire à la Stratégie énergétique 2050.
- Il faut au moins décider une sortie du nucléaire limitée aux 3 plus vieilles centrales. La proposition de minorité déposée par Max Chopard (PS, Argovie) limite leur durée de fonctionnement à 50 ans, ce qui provoquerait l'arrêt de Beznau 1 en 2019, de Beznau 2 en 2021 et de Mühleberg au plus tard en 2022¹². Les 2 centrales les plus récentes n'auraient toutefois pas de limites. Il faut absolument approuver au moins cette proposition.

La liste des soutiens à l'initiative Sortir du nucléaire se trouve ici : http://www.gruene.ch/gruene/fr/campagnes/initiative populaire sortir du nucleaire/alliance.html

_

⁽Texte de l'initiative, dispositions transitoires): Les centrales nucléaires existantes doivent être arrêtées définitivement comme suit : a) Beznau 1 : un an après l'adoption de l'article 90 par le peuple et les cantons ; b) Mühleberg, Beznau 2, Gösgen et Leibstadt : quarante-cinq ans après leur entrée en service. (Texte complet de l'initiative : http://www.gruene.ch/gruene/fr/campagnes/initiative populaire sortir du nucleaire/texte.html

Les FMB BKW qui l'exploitent ont décidé en octobre 2013 de l'arrêter à fin 2019.